

Université

de Strasbourg

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 11 juillet 2023

Délibération
n°85-2023
Point 3.17.4.19

Point 3.17.4.19 de l'ordre du jour

Tarifs 2023-2024 et renouvellements des formations diplômantes de la Faculté de théologie catholique proposées hors SFC

EXPOSE DES MOTIFS :

Les diplômes d'université sont créés en application de l'article L.613-2 du Code de l'éducation qui dispose que « les établissements peuvent (...) organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leurs sont propres ou préparant à des concours ».

Ces diplômes doivent s'autofinancer et l'inscription aux formations correspondantes donne lieu au versement d'un droit déterminé par le Conseil d'administration de l'université après avis de la commission de la formation et de la vie universitaire, en fonction du coût complet de ce diplôme.

Aux montants soumis à l'approbation du conseil, s'ajoute le droit national de scolarité fixé annuellement par arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Selon le niveau auquel ces diplômes conduisent, le droit de scolarité national applicable est celui du niveau Licence ou du niveau Master.

La composante ne souhaite augmenter ses tarifs en 2023/2024.

Le 13 juin 2023, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé ces dispositions, par 28 voix pour et 3 abstentions.

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs 2023-2024 et renouvellements des formations diplômantes de la Faculté de théologie catholique proposées hors SFC.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	31
Nombre de voix pour	26
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	5
Ne participe pas au vote	0

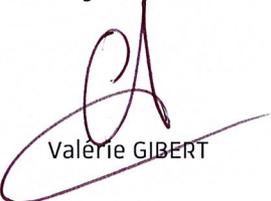
Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 12 juillet 2023

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

Composante	Diplômes	Droits de base (L ou M)	Codes APOGEE				Tarifs 2022-2023		Tarifs 2023-2024		Remarques / Modifications
			Diplôme	version	Etape	version	FI droits spécifiques	FC	FI droits spécifiques	FC	
Sciences humaines et sociales											
Théo catho	DU aumônier formation civile et civique, théologique et pratique	L	TP3RU	321	TC39U1	321	210		210		
Théo catho	Redoublement						110		110		
Théo catho	DU Formation à l'action pastorale et à l'enseignement religieux	L									
Théo catho	1A - DU FAPER 1		TC36U	212	TC36U1	212	350		350		
Théo catho	2A - DU FAPER 2		TC36U	212	TC36U2	212	350		350		
Théo catho	Certificat supérieur de pédagogie religieuse	M	TC31U	1	TC31U1	1	0		0		
Théo catho	DU Découverte du christianisme	L	TC32U	2	TC32U1	2	350		350		
Théo catho	Diplôme supérieur de théologie catholique	D									
Théo catho	1A		TC33U	101	TC33U1	1	0		0		
Théo catho	2A		TC33U	101	TC33U2	2	0		0		
Théo catho	DU Théologie pratique et commun	M	TC34U	1	TC34U1	1					
Théo catho	Capacité Droit canonique	L	TC200	1	TC2001	1	100		100		
Théo catho	DU Connaissance et pratique de l'interreligieux	L			TC38U1		140		140		

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

AVEC MODIFICATIONS

Composante : Faculté de Théologie protestante
Dénomination du DU :

DU « Aumôniers – Formation civile et civique, théologique et pratique » (spécialités « Aumôniers catholiques » / « Aumôniers protestants » / « Aumôniers bouddhistes »)

S'agit-il :

d'un renouvellement de DU

Date d'approbation par le Conseil de composante : 17.04 (Théologie catholique) – 18.04 (Théologie protestante)

Le DU *Aumôniers. Formation théologique et pratique* répond aux besoins de professionnalisation du métier d'aumônier public, qui relève de la loi du 9 décembre 1905 (art. 2 alinéa 2 : *Pourront toutefois être inscrites aux dits budgets les dépenses relatives à des services d'aumônerie et destinées à assurer le libre exercice des cultes dans les établissements publics tels que lycées, collèges, écoles, hospices, asiles et prisons*) et du droit local alsacien mosellan. Il a été ouvert en septembre 2017 avec deux spécialités similaires : Aumôniers protestants ; Aumôniers catholiques, auxquelles s'est ajoutée la spécialité : Aumôniers Bouddhistes.

Nous souhaitons ajouter cette année l'aumônerie aux aéroports (14h dans l'UE6 pour les éléments de pratique professionnelle). Nous gardons néanmoins un nombre d'heures identique, en réduisant ailleurs.

Ce DU a été reconnu comme DU de « formation civile et civique » en août 2019 par le Ministère français pour l'exercice du métier d'aumôniers dans les établissements publics en France.

Ce DU a prouvé son utilité, puisqu'il a contribué à la formation d'un grand nombre d'étudiant-e-s : en 2017/2018, 80 étudiant-e-s, en 2018/2019 : 61 ; en 2019/2020 : 174 (dont 80 primo-entrants et 73 de la promotion de 2017 venus pour compléter la partie juridique) ; en 2020/2021 : 94 ; en 2021-2022 : 100 ; en 2022-2023 : 95 (70 inscrits en Théologie protestante, 25 inscrits en Théologie catholique)

90 à 95% des étudiants suivent ce DU en EAD (enseignement à distance et 2 sessions en présence). Cette spécificité majeure est ainsi complémentaire d'autres formations civiles et civiques qui sont majoritairement en présentiel. Ce DU est aussi concentré sur le public spécifique des personnes engagées dans l'aumônerie. Il attire des inscrits de la France métropolitaine, des DOM-TOM, mais aussi de Belgique et de Suisse.

Dès sa création, ce DU visait à couvrir progressivement l'ensemble des cultes reconnus par l'Etat. Nous sommes ouverts à toute collaboration allant dans le sens d'une complémentarité avec d'autres DU civils et civiques qui pourraient se développer à l'Université de Strasbourg.

Le coût du DU reste inchangé. Des étudiant-e-s qui n'ont pas validé le DU lors de leur 1^{re} inscription peuvent s'y réinscrire à tarif réduit (110€ au lieu de 210€ de frais spécifiques).

I. Durée de la formation et calendrier

A. Durée du cursus : **198 Heures pour un étudiant**

B. Organisation du cursus

Cours d'octobre à juin majoritairement en ligne. Deux sessions en présentiel d'une semaine chacune réunissent l'ensemble des personnes inscrites, la seconde session s'achevant par les examens.

II. Modalités d'évaluation

Examens écrits courts (majoritairement QCM et un entretien oral) à la fin de la session de juin.

UE 1	coef. 2	Test de connaissances écrit sur le cours 1 (1 heure) ; Un QCM de 30 minutes de questions sur le cours 2
UE 2	coef. 1	Un QCM de 30 minutes sur un cours tiré au sort
UE 3	coef. 1	Un devoir à la maison sur le cours 1 ; Un devoir à la maison sur le cours 2 ou une synthèse de la Table Ronde d'octobre – au choix
UE 4	coef. 1	Un rapport d'expérience d'aumônerie ; ou à défaut d'expérience, une présentation écrite d'une lecture en lien avec un des modules d'UE4, en relation avec l'aumônerie
UE 5	coef. 1	Un devoir écrit, examen sur table, sujet au choix : sur le cours 1 ou sur le cours 2
UE 6	coef. 1	Entretien (10 min pendant la semaine de 2 ^{ème} session) avec les responsables des spécialités sur le cours

Le diplôme sera acquis si la moyenne des notes, pondérées par les coefficients indiqués, est égale ou supérieure à 10/20. Les différentes UE se compensent. Une dispense de certains éléments pédagogiques est possible sur justificatifs de formations et d'acquis antérieurs

III. Enseignements détaillés du parcours

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Compétences attendues	Matières	CM	CI	TD	TP	TE	Total (HETD)		
UE 1 Spécialités Catholicisme, Protestantisme, Bouddhisme : Cadre juridique de la mission d'aumônerie (59h)		2		<p><i>Cours obligatoires :</i></p> <p>Cours 1 (32h) : Droit constitutionnel des religions</p> <p>- Le principe constitutionnel de laïcité (François-Régis Ducros – Droit)- Paris sud</p> <p>- L'État français et les religions. La laïcité en perspective historique (L. Perrin –THC)</p> <p>- La garantie de liberté de conscience et de religion (Maria-Chiara Ruscazio – Droit- Univ. Turin)</p> <p>- Principes d'égalité et de non-discrimination (Maria-Chiara Ruscazio – Droit- Univ. Turin)</p> <p>Cours 2 (27h) : L'aumônier en droit français des religions</p> <p>- L'aumônier au sein des institutions d'État (C. Deshayes, juge d'application des peines)</p> <p>- L'organisation des cultes en France (droit général et droit local) (F. Messner – Droit et religion.)</p> <p>- Confidentialité et secret professionnel en droit pénal (Ataa Denkha, THC)</p>			8					8
							8			8		
							8			8		
							8			8		
							10			10		
							10			10		
							7			7		

<p>UE 2 Spécialité Catholicisme, Protestantisme, : Introduction aux religions (47h / 27h pour l'étudiant-e)</p>		1	<p><u>Cours obligatoires :</u></p> <p><i>Cours 1</i> (10h) : Introduction au christianisme dans sa diversité (E. Parmentier, THP) (6h) (incluant introduction à l'interprétation chrétienne de la Bible (D. Fricker, THC)(4h)</p> <p><i>Cours 2</i> (7h) : Introduction au dialogue interreligieux et aux relations entre religions dans l'espace public (M. Wieger, THP)</p> <p><u>Cours à option (1/3)</u></p> <p><i>Cours 1</i> (10h) : Introduction au judaïsme dans sa diversité (T. Legrand THP) (cours mutualisé)</p> <p><i>Cours 2</i> (10h) : Introduction à l'islam dans sa diversité (T. Legrand THP) cours mutualisé)</p> <p><i>Cours 3</i> (10h) : Introduction au bouddhisme dans sa diversité (KK Kim THC (6h) Histoire du bouddhisme, particulièrement en France – NN (4h)</p>			10			10
<p>UE 2 Spécialité Bouddhisme : Introduction aux religions (47h / 27h pour l'étudiant-e)</p>		1	<p><u>Cours obligatoires :</u></p> <p><i>Cours 1</i> (6h) : Introduction au bouddhisme dans sa diversité (KK Kim THC (6h) (cours mutualisé)</p> <p>Histoire du bouddhisme, particulièrement en France (NN) (4h)</p> <p><i>Cours 2</i> (7h) : Introduction au dialogue interreligieux et aux relations entre religions dans l'espace public (M. Wieger, THP)</p> <p><u>Cours à option (1/3)</u></p> <p><i>Cours 1</i> (10h) : Introduction au judaïsme dans sa diversité (T. Legrand THP) (cours mutualisé)</p> <p><i>Cours 2</i> (10h) : Introduction à l'islam dans sa diversité (T. Legrand THP) cours mutualisé)</p> <p><i>Cours 3</i> (10h) : Introduction au christianisme dans sa diversité (E. Parmentier, THP) (6h) (incluant introduction à l'interprétation chrétienne de la Bible (D. Fricker, THC) (4h)</p>		6+4			10	
					7			7	
					10			10	
					10			10	
					6+4			10	

<p>UE 3 Spécialité Catholicisme, Protestantisme, : Introduction à la théologie (56h)</p>		1	<p><u>Cours obligatoires :</u></p> <p>Cours 1 (24h) : Introduction aux textes bibliques (mutualisé avec CFTP Ancien Testament (12h)- M. Frédéric Gangloff ; Nouveau Testament (12h) - NN</p> <p>Cours 2 : Table-Ronde interreligieuse en lien avec l'aumônerie : Corps et anthropologie : les rites en lien avec la mort et le défunt dans les religions [4h dont 2h présentiel à la première session] (pour le christianisme JP. Malod-Dufour, V.Adzra, pour le bouddhisme Anthony Boussemart)</p> <p>Cours 3 (24h) : Dieu et le mal. Souffrances, violences, conflits, guerres, maladies, mort (12h - K. Lehmkuhler, THP).</p> <p>Dieu et le pardon – Le sens des sacrements (12h - S. Milazzo, THC).</p> <p>Cours 4 : Table-Ronde interreligieuse en lien avec l'aumônerie : Dieu entre le mal et le pardon humains : guerres, violences et injustices [4h dont 2h présentiel à la deuxième session] (pour le christianisme E. Waechter et NN, pour le bouddhisme Anthony Boussemart)</p>			24	4		28
						24			28
							4		

<p>UE 3 Spécialité Bouddhisme : Introduction à la théologie (56h)</p>		1	<p><u>Cours obligatoires :</u></p> <p>Cours 1 : Fondements théologiques</p> <p>Les 4 Nobles Vérités Impermanence, interdépendance Introduction à la notion de « Non-Soi » Relation Corps-Esprit (NN) [12 h]</p> <p>Évolution des traditions et du contenu sémantique : Theravada, Mahayana, Vajrayana, Zen, Terre pure (NN) [12 h]</p> <p>Cours 2 : Table-Ronde interreligieuse en lien avec l'aumônerie : Corps et anthropologie : les rites en lien avec la mort et le défunt dans les religions [4h dont 2h présentiel à la première session] (pour le christianisme JP. Malod-Dufour, V.Adzra, pour le bouddhisme Anthony Boussebart)</p> <p>Cours 3 :</p> <p>Souffrances, maladie, mort. Introduction au Karma (NN) [12 h]</p> <p>Le Bouddhisme, l'éthique, la violence et les conflits (NN) [12 h]</p> <p>Cours 4 : Table-Ronde interreligieuse en lien avec l'aumônerie : Dieu entre le mal et le pardon humains : guerres, violences et injustices [4h dont 2h présentiel à la deuxième session] (pour le christianisme E. Waechter et NN, pour le bouddhisme Anthony Boussebart)</p>			12		12	28
<p>UE 4 Spécialité Catholicisme, Protestantisme, : Éléments professionnels transversaux : Écoute et entretiens, relecture d'expériences et rédaction d'un rapport d'expériences (21h)</p>		1	<p><u>Cours obligatoires :</u></p> <p>Cours 1 (6h) : L'écoute et l'accompagnement spirituel : reprise de notions fondamentales. (I. Grellier, THP, A. Vanderlinden, aumônerie Strasbourg)</p> <p>Cours 2 (6h) : Techniques d'entretien, travail sur verbatim (formateurs spécialisés : M. Wehrung, P. Haller-Jahn)</p> <p>Cours 3 (3h) : Gestion de conflits : médiation religieuse (F. Rognon THP)</p> <p>Cours 4 (3h) : Les deuils et leurs étapes (Ch. Aulenbacher THC)</p> <p>Cours 5 (3h) : Le suicide (F. Rognon THP)</p>			6	6	6	3

<p>UE 4 Spécialité Bouddhisme : Éléments professionnels transversaux : Écoute et entretiens, relecture d'expériences et rédaction d'un rapport d'expériences (21h)</p>		1	<p><u>Cours obligatoires :</u></p> <p><i>Cours 1</i> (6h) : L'écoute et l'accompagnement spirituel: reprise de notions fondamentales. (I. Grellier, THP), A. Vanderlinden (aumônerie Strasbourg)</p> <p><i>Cours 2</i> (6h) : Techniques d'entretien, travail sur verbatim (formateurs spécialisés : M. Wehrung, P. Haller-Jahn, Ch Hagenbach)</p> <p><i>Cours 3</i> (3h) : Gestion de conflits : médiation religieuse (F. Rognon THP)</p> <p><i>Cours 4</i> (3h) : Le suicide (F. Rognon THP)</p> <p><i>Cours 5</i> (3h) : Pratique du Bouddhisme, Méditation, éthique et sagesse – (Anthony Boussemart)</p>			6		6	
<p>UE 5 Spécialités Catholicisme, Protestantisme, Bouddhisme : Approches des sciences humaines et sociales (21h)</p>		1	<p><u>Cours obligatoires :</u></p> <p><i>Cours 1</i> (8h) : Identités en délinquance, entre radicalité et djihadisme (S. Gumpper–Faculté de psychologie)</p> <p><i>Cours 2</i> (6h) : L'homme face aux religions : Introduction à l'anthropologie des religions. Les rites structurants dans les religions (F. Rognon, THP)</p> <p><i>Cours 3</i> (4h): Comment argumenter face à des propos littéralistes ou radicalisés ? (NN)</p> <p><i>Cours 4</i> (3h) : Introduction aux spiritualités contemporaines (Ch Monnot, THP)</p>			8		8	

UE 6 Spécialités Catholicisme, Protestantisme, Bouddhisme : Eléments de pratique professionnelle (70h total / 14h pour un-e étudiant- e)	1	<u>Cours selon la spécialité (1 cours à choix) :</u> <i>Cours 1 (12h) : Aumônerie santé.</i> Le parcours de soin ; les lois récentes. Enjeux de la naissance et fin de vie. La place de l'aumônier au sein de l'hôpital (K. Lehmkuhler, Victor Adzra, aumônier national protestant des hôpitaux, Jean-Paul Malod-Dufour, responsable de la pastorale de santé du diocèse catholique de Strasbourg)	12	12
		<i>Cours 2 (12h) : Aumônerie des prisons.</i> Le sens de la peine. La question de la vérité. Les lois pénitentiaires récentes. La justice restaurative. La liberté de parole d'un aumônier en prison (NN aumônier national protestant des prisons et Pascal Hickel, aumônerie Strasbourg), Anthony Boussemart pour le Bouddhisme)	12 +12 Bou dd.	12 (+12)
		<i>Cours 3 (12h) : Aumônerie des armées.</i> Le positionnement de l'aumônier dans la hiérarchie. L'accompagnement en contexte de conflit. La liberté de parole d'un aumônier des armées (Etienne Waechter, aumônier national protestant des armées, et Jacques Richard, commission d'aumônerie)	12	12
		<i>Cours 4 (12h) : Aumônerie aux aéroports.</i> (Pierre de Mareuil, aumônier aux aéroports)	12	12
		<u>Cours selon la spécialité (1 à choix) :</u> <i>Cours 1 (2h) : Rencontre avec des professionnels de la santé</i> (Victor Adzra, aumônier national protestant des hôpitaux, Jean-Paul Malod-Dufour, responsable catholique de la pastorale de santé,	2	2
		<i>Cours 2 (2h) : Rencontre avec des professionnels de la prison</i> (NN, aumônier national protestant des prisons et Pascal Hickel, aumônerie Strasbourg, Anthony Boussemart pour le Bouddhisme)	2 +2 Bou dd.	2 (+2)
		<i>Cours 3 (2h) : Rencontre avec des professionnels de l'armée</i> (Etienne Waechter, aumônier national protestant aux armées et Jacques Richard, commission d'aumônerie)	2	2
		<i>Cours 4 (2h) Rencontre avec des professionnels aux aéroports</i> (Pierre de Mareuil, aumônier aux aéroports)	2	2

IV. Financement à coût constant/ Budget prévisionnel

Dépenses	HeTD créées	€	Recettes	Droits spécifiques	Effectif minimal	€
Volume d'enseignement en HETD x taux horaire chargé	290	15370	Droits spécifiques éventuels du diplôme, multipliés par l'effectif minimal nécessaire à l'autofinancement du cursus	210	65	13650
Référentiel Responsable THC	10	530	Droits spécifiques pour redoublants	110	10	1100
Référentiel Responsable THP	10	530				
Prélèvement de 20% des droits spécifiques		2950	Retour des droits de base	120	75	9000
Autres dépenses (heures de vacances, photocopies, téléphone, envoi de courrier postal)		4370	Autres recettes			
Total		23750	Total			23750

Ce DU, de niveau Licence, reviendra à 210€ de droits spécifiques, à quoi s'ajoutent les droits de base de Licence et la CVEC.

Pour les étudiants redoublants, des droits spécifiques sont prévus, à quoi s'ajoutent les droits de base de Licence et la CVEC.

Les étudiants s'inscrivent administrativement en Théologie protestante ou en Théologie catholique.

Nous limitons la participation à ce DU environ une centaine de personnes (effectif minimal 55 inscrits).

La Faculté de Théologie Protestante assure la logistique du DU, sa gestion financière et la gestion de la scolarité (centralisations des devoirs et rapports d'expérience, organisation des semaines en présentiel, saisie des notes, notamment). Elle rétribue les intervenants extérieurs, dont la liste sera élaborée en accord avec les Facultés partenaires. Les frais d'inscription lui sont intégralement reversés par ces dernières ; elle leur affecte en retour les moyens de rétribuer les HeTD effectuées par leur personnel titulaire ; chaque année, elle effectue un bilan financier de la formation et répartit le résultat dégagé entre les Facultés partenaires, au prorata des étudiants inscrits dans chaque composante.

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI () ou NON (x)

Cocher ce qui convient

**Annexe 1 :
PARAMETRAGE DES DROITS D'INSCRIPTION DES D.U.**

**DU « Aumôniers – Formation théologique et pratique »
(spécialités « Aumôniers catholiques » / « Aumôniers protestants »)**

Droit de base du diplôme* Niveau Licence Tarif 2022/2023 170,00 €
ou Niveau Master Tarif 2022/2023

* se référer au niveau de sortie du diplôme

Droits spécifiques du diplôme Gérés dans APOGEE Gérés hors APOGEE***

Etape :

DU Aumoniers Bouddhisme TP3TU1	Montant du droit spécifique	210,00 €	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	:			
DU Aumoniers Théo Pro/Thé/catho TP3RU1	Montant du droit spécifique	210,00 €	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	:			

Etape :

Ré-inscription en DU Aumoniers	Montant du droit spécifique	110,00 €	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	:			

Etape :

	Montant du droit spécifique	0,00 €	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	:			

** Décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme d'après les populations concernée (FI, FC, EAD)

*** DS2001, facture, SFC, ...

Spécifier les cas d'exonération :

Inscription dans le DU aumoniers pour 2023-2024 :
1ere inscription 170 + 210 = 380 € :
Ré-inscription pour terminer le DU 170 + 110 = 280 € :
Ré-inscription au DU pour valider l'UE1 augmentée - formation civique et civile 0 €

Sécurité sociale :

Le diplôme ouvre-t-il droit à l'affiliation à la Sécurité sociale ? Oui
 Non

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : **Faculté de Théologie catholique**

Dénomination du DU : **Diplôme Supérieur de Théologie Catholique - DSTC**

Date d'approbation par le Conseil de composante : 17 avril 2023

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : **Convention avec la Faculté de Théologie catholique de l'Université de Freiburg in Brisgau, Bade-Wurtemberg, RFA.**

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : **0 (zéro) / tous les enseignements sont pris dans les offres du master de théologie catholique.**

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? **OUI, strictement.**

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) : **Master de théologie catholique**

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : **0 (zéro)**

(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée (2022-2023)

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale			
Formation Continue	26		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52 €
------------------------------------	------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (<i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i>)	0.00 €	Droits spécifiques: (<i>ne pas prendre en compte les droits de base</i>)	
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	0,00 €	Autres recettes * versement frais d'inscription	7 196.80 €
Autres dépenses*20 h de référentiel	1 040 €		
Total des dépenses	1 040 €	Total des recettes	7 196.80 €
Résultat (dépenses - recettes)		6 156.80 €	

*10h mémoires encadrés et responsabilité du DU (10h) au titre du référentiel.

**A préciser : (ex. : personnel dédié sur budget composante, frais logistiques, bureautique, frais de bouche/ mobilité/ communication, transport, etc.)

Commentaire du résultat :

Pas de coût financier pour les enseignements (hormis le référentiel pour encadrement de mémoires et responsabilité du DU) car ceux-ci sont pris dans le master de théologie catholique (particulièrement les séminaires de recherche) soit dans d'autres composantes.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) :

Comme ce diplôme autorise l'enseignement des disciplines théologiques par spécialité dans les centres de formation supérieure en théologie et aussi dans les séminaires pour la formation des prêtres, 90 % de nos diplômés du DSTC obtiennent dans leur diocèse ou leur congrégation religieuse une charge d'enseignement spécialisée, notamment les femmes, puisqu'elles sont désormais appelées à enseigner dans ce genre d'institution.

2. Budget prévisionnel (pour l'autofinancement)

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale		
Formation Continue	3	0,00
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (<i>52€ à minima</i>)	53,00 €
---	---------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	0,00 €	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	0,00 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	0,00 €	Autres recettes * reversement frais d'inscription (276.80 €)	830.40 €
Autres dépenses*13 h de référentiel	689 €		
Total des dépenses	689 €	Total des recettes	830.40 €
Résultat (dépenses - recettes)		141.40 €	

3. Paramétrage des droits d'inscription

- Droits de base du diplôme LICENCE MASTER DOCTORAT

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape *	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
TC3AU1 EXEGESE BIBLIQUE	0,00	Apogée
TC3BU1 THEOLOGIE BIBLIQUE	0,00	Apogée
TC3CU1 PATROLOGIE	0,00	Apogée
TC3DU1 HISTOIRE DE L'EGLISE	0,00	Apogée
TC3EU1 THEOLOGIE SYSTEMATIQUE	0,00	Apogée
TC3FU1 PHILOSOPHIE	0,00	Apogée
TC3GU1 THEOLOGIE MORALE	0,00	Apogée
TC3HU1 THEOLOGIE PASTORALE	0,00	Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Ce diplôme qui est d'une importance institutionnelle signalée, du point de vue de notre composante, bénéficie de la convention avec la faculté homologue de l'Université de Freiburg in Breisgau. Il y gagne en visibilité et en autorité pour les deux partenaires, puisque sa situation (bac. + 7) est aussi inhabituelle en Allemagne qu'en France.

Université				
			de Strasbourg	

Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2023 - 2024**

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : Faculté de théologie catholique

Dénomination du DU : **capacité en droit canonique**

Date d'approbation par le Conseil de composante : 17 avril 2023

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs *(obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour)* :

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 13

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) : Licence et Master de droit canonique

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : 84 h (+ un stage de 24 h)

(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master).

1. Bilan de l'année écoulée (2022-2023)

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale			
Formation Continue	11		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé <i>(52€ à minima)</i>	52 €
---	------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé) 42 h	2 184 €	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base): 100 €	1 100 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	220 €	Autres recettes * reversement frais d'inscription (113 €)	1 243 €
Autres dépenses* 5 h référentiel	260 €		
Total des dépenses	2 664 €	Total des recettes	2 343 €
Résultat (dépenses - recettes)			-321 €

Commentaire du résultat :

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale		
Formation Continue	14	100,00
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	53 €
------------------------------------	------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé) 42 h	2 226 €	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	1 400 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	280 €	Autres recettes * reversement frais d'inscription (113 €)	1 582 €
Autres dépenses* 5 h référentiel	265 €		
Total des dépenses	2 771 €	Total des recettes	2 982 €
Résultat (dépenses - recettes)			211 €

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

- Droits de base du diplôme LICENCE MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
TC200-1 (VDI), TC2001-1 (VET)	100,00	Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ou Non

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Université				
			de Strasbourg	

Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2023 - 2024**

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : Faculté de théologie catholique

Dénomination du DU : **Certificat Supérieur de Pédagogie Religieuse (CSPR)**

Date d'approbation par le Conseil de composante : 17 avril 2023

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 3, pas de coût financier car les enseignements sont pris en licence et en master de théologie catholique.

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? oui à la licence et au master

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) : théologie catholique

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : 0 h

(*ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master*)

1. Bilan de l'année écoulée (2022-2023)

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale			
Formation Continue	1		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52,00 €
------------------------------------	---------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	0,00 €**	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base):	0,00 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	0,00 €	Autres recettes * versement frais d'inscription (167.20 €)	167.20 €
Autres dépenses* référentiel 6 h (5h encadrement et 1 h mémoire)	312 €		
Total des dépenses	312 €	Total des recettes	167.20 €
Résultat (dépenses - recettes)		- 144.80 €	

***Aucun coût d'enseignement spécifique, les heures sont prises dans la licence et le master de théologie catholique.**

*A préciser : (ex. : personnel dédié sur budget composante, frais logistiques, bureautique, frais de bouche/ mobilité/ communication, transport, etc.)

Commentaire du résultat :

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :
--

2. Budget prévisionnel 2023-2024

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale		
Formation Continue	3	0,00
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	53,00 €
------------------------------------	---------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)*	0,00 €*	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	0,00 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	0,00 €	Autres recettes * reversement frais d'inscription (167.20)	501.60 €
Autres dépenses** référentiel 8 h (5 h encadrement et 3 h mémoire)	501.60 €		
Total des dépenses	501.60 €	Total des recettes	501.60 €
Résultat (dépenses - recettes)			77.60 €

*Aucun coût d'enseignement spécifique, les heures sont prises dans la licence et le master de théologie catholique.

3. Paramétrage des droits d'inscription

- Droits de base du diplôme LICENCE MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
TC31U1 (VDI), TC31U11(VET)	0,00	Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ou Non

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :



Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2023 - 2024**

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : Faculté de théologie catholique

Dénomination du DU : **Diplôme d'Université « Connaissances et Pratiques de l'Interreligieux » (DU interreligieux)**

Date d'approbation par le Conseil de composante : 17 avril 2023

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

I. Exposé des **motifs** de la création / modification

Le Diplôme d'Université « Connaissances et pratiques de l'interreligieux » est créé à l'université de Strasbourg en étroite collaboration avec les universités de Heidelberg, de Bâle et de Tübingen dans le cadre d'un projet européen financé par INTERREG, à l'année universitaire 2017-2018.

Ce diplôme a pour objectif de former à la connaissance et au respect mutuel des convictions sur le territoire du Rhin supérieur. Plus particulièrement, il a pour ambition de proposer une formation scientifique permettant de prendre connaissance non seulement des pratiques et des théories de l'interreligieux mais également des éléments fondamentaux des quatre grandes traditions religieuses (christianisme, judaïsme, islam et bouddhisme) par l'intermédiaire d'une approche à la fois phénoménologique, historico-contextuelle, herméneutique et comparative de leurs textes fondateurs, pratiques, coutumes et doctrines. Ainsi, cette formation favorise une compréhension réciproque plus approfondie des religions, tout en évitant un exposé compartimenté des faits religieux.

En effet, les événements récents caractérisés par la montée du radicalisme et de l'extrémisme religieux et une tendance au renforcement du communautarisme appellent des réponses intellectuelles et la mise en œuvre d'une stratégie académique adaptée et efficace dans la durée. La capacité pour les groupements religieux non seulement de vivre ensemble mais également d'agir ensemble en créant du consensus social et en favorisant l'intégration des membres des religions récemment implantées constitue un défi sur le territoire du Rhin supérieur.

En outre, afin de mieux répondre aux diverses sollicitations, par exemple, de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg souhaitant former leurs agents à l'interreligieux, des demandes particulières venant du territoire au-delà du Rhin supérieur ou encore du projet INTERREG « RELIEN : Religion et Entreprise » envisageant la création d'un parcours interreligieux dans l'entreprise, il s'avère nécessaire de proposer une formation également accessible à distance.

II. Composante de rattachement : Faculté de théologie catholique de l'Université de Strasbourg

1. Composantes ou services associés

- UMR 7354 DRES (Droit Religion Entreprise et Société) ;
- Projet interuniversitaire transfrontalier « RELIEN : entreprise et religion » (cf. annexe RELIEN)

2. Universités partenaires

Dans le cadre du projet RELIEN :

- | | |
|---|---|
| - Université Haute-Alsace
2 Rue des Frères Lumière
68100 Mulhouse
Tél.: 03 89 33 60 00 | Universität Koblenz-Landau
Universitätsstraße 1
56070 Koblenz-Metternich
Tel.: + 49 261 287-0 |
| - Universität Tübingen
Zentrum für Islamische Theologie
Rümelinstraße 27
72070 Tübingen
Tel. +49 7071 29-75389 | Universität Basel
Petersplatz 1, Postfach
4001 Basel
Tel. +41 61 207 31 11 |

3.

4. Autres partenariats

- FEDER Fonds Européens de Développement Régional – Programme INTERREG Rhin supérieur



- Ville et Eurométropole de Strasbourg



III. Responsable de la formation pour l'Université de Strasbourg

Responsable : Kyong-Kon KIM

Maître de conférences Faculté de théologie catholique

CNU 76

Palais Universitaire – 9, place de l'Université- 67084 Strasbourg Cedex

03. 68. 85. 68. 27

kk.kim@unistra.fr

Adjoint : Thibault JOUBERT
Maître de conférences Faculté de théologie catholique
CNU 76
Palais Universitaire – 9, place de l'Université- 67084 Strasbourg Cedex
03. 68. 85. 68. 31
tjoubert@unistra.fr

IV. Conditions d'admission et public concerné

1. Mode de recrutement / sélection

Baccalauréat (ou niveau équivalent) exigé.

Le dossier de candidature est à envoyer au secrétariat de la Faculté de théologie catholique (Mme Célia FUHRO : 03.68.85.68.23 ; cfuhro@unistra.fr) et sera examiné par les responsables du DU.

2. Effectifs prévisionnels

Public minimum : 8 étudiants

Effectif visé : 15 étudiants

Nombre maximal : 25

V. Modalités d'évaluation des étudiants

UE	Coeff.	Modalité d'évaluation
UE1	1	TM (cours 1) ; TM (cours 2)
UE2	1	TM (cours 1 et 2) ; TM (cours 3 ou 4)
UE3	1	TM (cours 1) ; exposé (cours 2)
UE4	1	Rédaction du dossier de synthèse et sa présentation

Le diplôme sera acquis si la moyenne des notes, pondérées par les coefficients indiqués, est égale ou supérieure à 10/20.

Composition du jury : Président : Kyong-Kon KIM (Faculté de théologie catholique) ; Membres : Thibault JOUBERT (Faculté de théologie catholique) ; Francis MESSNER (CNRS – UMR 7354 DRES)

VI. Équipe pédagogique

En application de l'article L613-2, al.2, la liste des enseignants intervenants dans les diplômes d'université doit être publiée sur le site internet de l'établissement.

1. Enseignants universitaires

Les enseignants sont issus de différentes composantes et unités de recherche de l'Université.

Nom et grade des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs		Section CNU (le cas échéant)	Composante ou établissement (si établissement extérieur)	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
Nom	Grade				
BAKIR Lauren	Ingénieur de recherche		CNRS UMR 7354 DRES	05 H	Rapport de la religion avec l'Etat et la société
BOISLIVEAU Anne-Sylvie	MCF	21	Sciences historiques	07 H	Textes fondateurs et théologies musulmanes ; Vérité et pluralisme du point de vue musulman
CURTIT Françoise	Ingénieur de recherche		CNRS UMR 7354 DRES	08 H	Méthodologie universitaire
FEIX Marc	MCF HDR	76	Théologie catholique	12 H	Les initiatives religieuses de l'interreligieux dans la société d'aujourd'hui
FORNEROD Anne	Directeur de recherche		CNRS UMR 7354 DRES	10 H	Les initiatives publiques de l'interreligieux dans la société d'aujourd'hui
GRAPPE Christian	PR	77	Théologie protestante	05 H	Textes fondateurs et théologies : introduction ; Textes fondateurs et théologies protestantes
HEYER René	PR	76	Théologie catholique	12 H	Les initiatives religieuses de l'interreligieux dans la société d'aujourd'hui
JOUBERT Thibault	MCF	76	Théologie catholique	05 H	Vérité et pluralisme : introduction ; Vérité et pluralisme du point de vue chrétien ; Séminaire de clôture
KIM Kyong-Kon	MCF	76	Théologie catholique	09 H	Textes fondateurs et bouddhologies ; Vérité et pluralisme du point de vue bouddhiste ; Séminaire de clôture
LEGRAND Thierry	PR	77	Théologie protestante	09 H	Textes fondateurs et théologies juives ; Vérité et pluralisme du point de vue juif ; Séminaire de clôture
LEHMKÜHLER Karsten	PR	77	Théologie protestante	08 H	Théories de l'interreligieux
MESSNER Francis	PR		CNRS UMR 7354 DRES	05 H	Rapport de la religion avec l'Etat et la société ; Séminaire de clôture
MILAZZO Sébastien	MCF	76	Théologie catholique	03 H	Textes fondateurs et théologies catholiques
WEIBEL Nadine	Docteur d'Etat		UMR 7367 DynamE	08 H	Expressions des pratiques et coutumes religieuses

2. Professionnels

Sans objet

VII. Enseignements

Si le diplôme comporte des spécialités, parcours ou options, vous pouvez dupliquer le tableau suivant autant de fois que nécessaire, en indiquant les UE communes/mutualisées aux différents cursus, par le biais d'un code couleur par exemple. Dans tous les cas, faire figurer en bleu les enseignements qui sont mutualisés avec une autre formation, et indiquez qui porte le cours en question.

Attention, les crédits européens ne peuvent concerner que des diplômes habilités, accrédités ou octroyant le grade de licence ou master. Pour tous les autres, les crédits ne seront pas reconnus au niveau européen et devront faire l'objet d'une reconnaissance formelle par les partenaires éventuels, nationaux ou internationaux.

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Compétences attendues	Matières	C M	CI	TD	T P	T E	Total (HETD)
UE 1 : Méthodologie générale		1		Cours 1 (8h) : Méthodologie universitaire (F. Curtit, CNRS) Cours 2 (8h) : Théories de l'interreligieux (K. Lehmkuhler, THP)			08 08			16
UE 2 : Connaissances des religions chrétiennes, juives, musulmanes et bouddhiques		1		Cours 1 (23h) : Textes fondateurs et théologies <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cours 1.1 (2h) : Introduction générale (Ch. Grappe, THP) ▪ Cours 1.2 (5h) : Textes fondateurs et théologies juives (Th. Legrand, THP) ▪ Cours 1.3 (3h) : Textes fondateurs et théologies catholiques (Ph. Vallin, THC) ▪ Cours 1.4 (3h) : Textes fondateurs et théologies protestantes (Ch. Grappe, THP) ▪ Cours 1.5 (5h) : Textes fondateurs et théologies musulmanes (A.-S. Boisliveau, SH) ▪ Cours 1.6 (5h) : Textes fondateurs et bouddhologies (K.-K. Kim, THC) Cours 2 (9h) : Vérité et pluralisme <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cours 2.1 (1h) : Introduction générale (Th. Joubert, THC) ▪ Cours 2.2 (2h) : Vérité et pluralisme du point de vue musulman (A.-S. Boisliveau, SH) ▪ Cours 2.3 (2h) : Vérité et pluralisme du point de vue juif (Th. Legrand, THP) ▪ Cours 2.4 (2h) : Vérité et pluralisme du point de vue chrétien (Th. Joubert, THC) ▪ Cours 2.5 (2h) : Vérité et pluralisme du point de vue bouddhiste (K.-K. Kim, THC) Cours 3 (8h) : Expressions des pratiques et coutumes religieuses (N. Weibel, DynamE) Cours 4 (8h) : Rapport de la religion avec l'Etat et la société (F. Messner et L. Bakir, CNRS)			23 09 08 08			48
UE 3 : Pratiques et fondements de l'interreligieux		1		Cours 1 (10h) : Les initiatives publiques de l'interreligieux dans la société d'aujourd'hui (A. Fornerod, CNRS) Cours 2 (24h) : Les initiatives religieuses de l'interreligieux dans la société d'aujourd'hui (M. Feix et R. Heyer, THC)			10 24			34

UE 4 : Conclusion et dossier de synthèse		1		Cours 1 (8h) : Séminaire de clôture et présentation de dossier de synthèse (Th. Joubert, K.-K. Kim, Th. Legrand et F. Messner)			08			08
CM = cours magistraux CI = cours intégrés TD = travaux dirigés TP = travaux pratiques TE = travail étudiant hors cours, TD et TP				Total			106			106

Liste des UE disciplinaires enseignées en langues étrangères :

Si la formation inclut un stage pratique d'application, préciser la durée :

NB : un stage ne peut être reconnu en formation initiale que dans le cadre d'une année comptant au moins 200h de cours devant les étudiants.

VIII. Dispositifs de suivi de la formation

- **Évaluation des formations :** Oui (X) Non () – dans le cadre du questionnaire annuel d'évaluation des formations de l'Unistra (démarche qualité).
- **Évaluation des enseignements :** Oui (X) Non () – laissée à l'initiative de chaque enseignant.
- **Conseil de perfectionnement :**
- **Autres dispositifs, le cas échéant :**

– ANNEXE –



RELIEN : Entreprise et Religion

LE DIALOGUE INTERRELIGIEUX ET INTERCULTUREL DANS L'ENTREPRISE

Le projet INTERREG/RELIEN vise à créer un système de formation prenant en compte la dimension interreligieuse du territoire du Rhin supérieur à destination du monde de l'entreprise. L'objectif est de mettre en place des formations adaptées s'adressant aux salariés et aux futurs salariés, comme les immigrés/migrants et les jeunes marginalisés risquant de basculer dans la radicalisation. Ces formations susceptibles d'apaiser les tensions et de favoriser l'intégration dans les entreprises sont portées par l'université et par des spécialistes des sciences de la religion, du droit des religions et de la théologie. Elles sont créées en collaboration avec les entreprises, les associations spécialisées et des collectivités territoriales. Elles peuvent selon les besoins répertoriés prendre la forme de conférences, de séminaires, de journées d'études ou éventuellement de diplômes d'université/DU.

Ces enseignements dispensés par des universitaires de différents statuts et avec une pédagogie adaptée seront développés en fonction de la demande et des besoins autour de trois thématiques :

→ **La dimension interreligieuse** présente dans chaque religion et dans leur construction doctrinale avec une insistance sur les approches développées dans l'islam et le christianisme. Sera notamment abordée relativement à l'islam, la question des modalités pour les musulmans de vivre dans un pays non musulman.

→ **La connaissance de la religion de l'Autre** dans le cadre du pluralisme religieux et convictionnel en Europe et plus particulièrement sur le territoire du Rhin supérieur. Cet enseignement sera enrichi par la présentation comparative d'actes religieux du quotidien dans une société sécularisée comme les prescriptions, alimentaires, vestimentaires ainsi que la place et la conception des femmes dans chaque religion. La connaissance de la religion de l'Autre peut également faire l'objet d'une présentation des rapports entretenus par les communautés religieuses avec leurs textes fondateurs.

→ **Une présentation des droits propres aux confessions religieuses** (droits internes des religions : droit musulman, droit canonique, droit protestant, droit hébraïque). Quel est l'importance, le rôle et la fonction de ces différents droits dans chaque religion ? Ont-ils un caractère accessoire ou central ? Par qui sont-ils interprétés et appliqués ? Comment interpréter au regard de chaque religion l'affirmation suivante : « la loi de dieu est supérieure à la loi des hommes ? »

→ **Droit du travail et religion**. Contrairement aux services publics dont les agents sont en France tenus à une stricte neutralité, les salariés des entreprises privées ne laissent pas leur religion à la porte de leur entreprise. L'employeur ne peut pas interdire aux salariés d'avoir une conviction religieuse et de la manifester. En effet, la manifestation de l'expression religieuse dans une entreprise ne peut être interdite de façon générale et absolue. Mais des limites peuvent être posées si elles sont justifiées par la nature des missions/activité professionnelle du salarié. Le règlement intérieur de l'entreprise peut également limiter l'expression des opinions personnelles et religieuses sous réserve du respect d'un certain nombre de conditions. Cette présentation des règles de droit français sera complétée par des exemples suisses et allemands.

Il s'avère nécessaire de proposer une formation également accessible à distance, afin de mieux répondre aux diverses sollicitations, par exemple, de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg souhaitant former leurs agents à l'interreligieux, des demandes particulières venant du territoire au-delà du Rhin supérieur ou encore du projet INTERREG « RELIEN : Religion et Entreprise » envisageant la création d'un parcours interreligieux dans l'entreprise.

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 8

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : 106 h
(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée : 2022-2023 par manque d'effectifs ce DU n'a pas été ouvert

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale			
Formation Continue	0		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52,00
------------------------------------	-------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)		Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base):	
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes * versement frais d'inscription (108.80 €)	
Autres dépenses*			
Total des dépenses		Total des recettes	
Résultat (dépenses - recettes)			

*A préciser : (ex. : personnel dédié sur budget composante, frais logistiques, bureautique, frais de bouche/ mobilité/ communication, transport, etc.)

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

2. Budget prévisionnel 2023-2024

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale		
Formation Continue	4	140,00 €
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	53 €
------------------------------------	------

DEPENSES	RECETTES
----------	----------

Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé) 106 h + 5 h référentiel	5 883 €	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base) : 140 €	560 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	112 €	Autres recettes * reversement frais d'inscription (113 €)	452 €
Autres dépenses*	1 000 €	Eurométropole*	6 160 €
Total des dépenses	6 995 €	Total des recettes	7 172 €
Résultat (dépenses - recettes)		177 €	

*frais de réception et/ou de communication

*** Le DU est soutenu financièrement par l'Eurométropole en raison de la contribution à la formation au dialogue interreligieux.**

3. Paramétrage des droits d'inscription

- Droits de base du diplôme LICENCE MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
TC38U (VDI), TC38U1-401(VET)	140,00 €	Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ou Non

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : faculté de théologie catholique

Dénomination du DU : **Diplôme universitaire de Découverte du Christianisme (DUDC)**

Date d'approbation par le Conseil de composante : **17 avril 2023**

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

--

1. Bilan de l'année écoulée (2022-2023)

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale			
Formation Continue	38		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52 €
------------------------------------	------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé) 192 h ens	9 984 €	Droits spécifiques : (ne pas prendre en compte les droits de base) 350 €	13 300 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	2 660 €	Autres recettes **	4 294 €
Autres dépenses* 15 h	807.83 €		

référentiel et reprographie			
Total des dépenses	13 451.83 €	Total des recettes	17 594 €
Résultat (dépenses - recettes)		4 142.17 €	

*A préciser

** reversement Unistra sur droits spécifiques

Commentaire du résultat :

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) :

2. Budget prévisionnel (2023-2024)

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale		
Formation Continue	29	350 €
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	53 €
------------------------------------	------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé) 192 h	10 176 €	Droits spécifiques : (ne pas prendre en compte les droits de base) 350 €	10 150 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	2 030 €	Autres recettes **	3 277 €
Autres dépenses* : 15 h référentiel et reprographie	822.83 €		
Total des dépenses	13 028.83 €	Total des recettes	13 427 €
Résultat (dépenses - recettes)		398.17 €	

** reversement Unistra sur droits de diplôme

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
ANNEE UNIQUE	350 €	Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : Oui ou Non

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :



Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2023-2024**

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : faculté de théologie catholique

Dénomination du DU : **Diplôme Universitaire de Formation à l'Action Pastorale et à l'Enseignement Religieux (DUFAPER)**

Date d'approbation par le Conseil de composante : **17 avril 2023**

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Visée générale

Appuyé sur le *Diplôme Universitaire de Découverte du Christianisme* (DUDC) qui en constitue le socle, le *Diplôme Universitaire de Formation à l'Action Pastorale et à l'Enseignement Religieux* (DUFAPER) s'adresse aux coopérateurs de la pastorale, aux laïcs en mission ecclésiale, aux catéchètes en paroisse, aux intervenants de religion, aux professeurs de religion, aux animateurs de mouvements, aux agents pastoraux et à toute personne intéressée par la conduite de projets pastoraux.

Il s'agit d'une formation structurée par la théologie, l'exégèse, la pédagogie religieuse, la conduite de projets (management) et la psychologie.

Les changements

1. Le volume horaire : autrefois, le DUFAPER comprenait au total 432 h de cours sur deux ans. Dorénavant, appuyé sur le DUDC qui est un diplôme entièrement en distanciel (192h de cours) qui constitue son prérequis, passera à 240 h de cours.

L'objectif est double :

- réduction des coûts pour garantir l'auto-financement (diminution des droits spécifiques du DUFAPER (de 500 € à 350 €) et relèvement de ceux du DUDC (de 200 à 350 €) ce qui fait au total sur les deux diplômes un cout constant pour les étudiants (le DUFAPER était sur 2 ans).

- gain de souplesse (plus grande part de distanciel, flexibilité)

2. Le contenu de la maquette : il apparaît qu'une refonte partielle de la formation était nécessaire (cf. maquette en PJ).

Tout en maintenant les approches catéchétiques, psychologiques et de relecture des pratiques professionnelles, la nouvelle maquette vise à renforcer les compétences liées à l'analyse ecclésiologique et pastorale, à la conduite de projets et au savoir-faire numérique ; le tout en marquant davantage les dimensions de la recherche et de la formation continue (journées d'étude).

3. La répartition des heures : autrefois structuré en journées bimensuelles complétées pour plus des 2/3 par des séquences en distanciel, il apparaît que le DUFAPER gagnera à proposer une formation pastorale plus équilibrée. En effet, l'essentiel des heures de formation théorique (théologie, Bible, histoire...) étant renvoyé au DUDC, le DUFAPER pourra dorénavant proposer une maquette de formation pastorale caractérisée plus attentive au présentiel.
4. Dans un souci de professionnalisation accrue, 48 h de cours pourront être assurées directement par des professionnels issus de la pastorale.
5. Des équivalences renforcées seront proposées entre DUFAPER et licence de théologie.

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : sans objet

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 16

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? Sans être adossé, dans le cadre du module personnalisable de 48h00, des cours pourront être choisis dans la licence de théologie catholique, EàD.

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : selon le choix d'option (UE 5 – professionnalisation) : entre 192 h et 240 h.

1. Bilan de l'année écoulée (2022-2023) : DUFAPER 1

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale			
Formation Continue	18		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52 €
------------------------------------	------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé) 96 h (1 année)	4 992 €	Droits spécifiques : (ne pas prendre en compte les droits de base)	6 300 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	1 260 €	Autres recettes **	2 034 €
Autres dépenses*	1 097.72 €		
Total des dépenses	7 349.72 €	Total des recettes	8 334 €
Résultat (dépenses - recettes)		924.28 €	

*A préciser : 10 référentiel et 577.72 frais divers

** reversement Unistra sur droits spécifiques

Commentaire du résultat :

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

2. Budget prévisionnel (2023-2024 : DUFAPER 1 et 2)

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale		
Formation Continue	36	350 €
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	53 €
------------------------------------	------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé) 240 h	12 720 €	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	12 600 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	2 520 €	Autres recettes **	4 068 €
Autres dépenses*	1 107.72 €		
Total des dépenses	16 347.72 €	Total des recettes	16 668 €
Résultat (dépenses - recettes)		320.28 €	

*10 référentiel et 577.72 frais divers

** reversement Unistra sur droits de base

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme

LICENCE

MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
TC36U1 320 (1ERE ET 2EME ANNEE)	350 €	Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L’AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : Oui ou **Non**

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Mode de recrutement du DUFAPER : sélection sur dossier ; recrutement niveau baccalauréat + DUDC (validé ou en cours)

Renforcement du dispositif pédagogique : scénarisation des cours, visio-conférences synchrones ou asynchrones, suivi individualisé (comprenant un mode de seconde chance à la place de l’ancienne formule de rattrapage), dynamique de groupe. A la faveur du remaniement du DUFAPER, le dispositif pédagogique sera renforcé.

4. Nouvelle maquette

A. Responsable de la formation pour l’Université de Strasbourg

Bertrand DUMAS (MCF, théologie catholique)

bdumas@unistra.fr

B. Conditions d’admission

L’accès au DUFAPER est possible pour :

- les titulaires du DUDC (Unistra) ou personnes inscrites au DUDC
- Les titulaires d’une formation théologique, après examen de leur dossier

C. Dispositif pédagogique et modalités d’évaluation des étudiants

Par rapport à la maquette précédente, il sera procédé à un renforcement du dispositif pédagogique : scénarisation des cours, visio-conférences synchrones ou asynchrones, suivi individualisé (comprenant un mode de seconde chance à la place de l'ancienne formule de rattrapage), dynamique de groupe.

Chaque matière de chaque UE sera validée : soit par un TM, soit par un oral final. L'équipe pédagogique du DUFAPER décidera de la répartition des TM et de leur calendrier, afin de favoriser régularité et progrès du travail. La note de chaque UE correspondra à la moyenne des notes de TM et d'épreuves terminales obtenues dans cette UE, selon un coefficient 1 identique pour toute validation.

L'obtention finale du diplôme sera conditionnée par l'obtention du DUDC.

D. Enseignements

Dans la mesure où 1. L'ouverture est prévue pour 2021-2022 et 2. Les enseignants seront pour une part ceux qui interviennent dans le DUDC et qu'ils ne peuvent pas préparer tous les cours en même temps, je ne suis pas encore en mesure de fournir une liste des enseignants.

Quant au fond, voici les 5 UE qui constitueront le DUFAPER :

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Compétences attendues	Matières	Cours magistral	Cours intégrés	Travaux dirigés	Travaux pratiques	Temps étudiant	Total (HETD)
UE 1 : <u>Aux fondements de l'action pastorale</u>		1	Comprendre et se positionner à l'intérieur du cadre et des enjeux théologiques, ecclésiologiques et personnels de la pastorale catholique	<ul style="list-style-type: none"> - Revisiter la théologie du salut - Diversité des modèles missiologiques - Théologie des ministères - Éléments de connaissance de soi 			48		96	
UE 2 : <u>Action pastorale et contexte sociétal</u>		1	Situer l'action pastorale dans la dynamique d'une existence post-moderne marquée par la complexité	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction à l'écoute non-directive - Catéchèse et âges de la vie - Le monde numérique : dynamiques et outils - Accompagner des personnes en croissance 			48		96	

<p>UE 3 : <u>Processus de conduite du changement en pastorale</u></p>		1	<p>Adopter une visée dynamique et intégrer des outils nécessaires à la conduite et à l'accompagnement du changement institutionnel dans le champ de la pastorale</p>	<p>– Initiatives de changement pastoral en France et à l'étranger – La dynamique pastorale comme processus intégratif - Conduite de projet : étapes, enjeux - Conduite d'équipe : visée et outils</p>			48		96	
<p>UE 4 : <u>Relecture et prospective</u></p>		1	<p>Soutenir la dynamique de changement pastoral en se situant dans une dynamique personnelle de formation continuée</p>	<p>– Groupe d'analyse et de relecture des pratiques pastorales – Journées d'étude : questions contemporaines en pastorale</p>			48		96	
<p>UE 5 : <u>Éléments de spécialisation</u></p>		1	<p>Personnaliser son parcours en fonction des perspectives professionnelles et intellectuelles</p>	<p>– formation pastorale spécialisée (enseignement religieux) - Ou stage - Ou approfondissement théologique*</p>			48		96	
Total						240		480		

* approfondissement théologique selon les cours ouverts dans la licence de théologie catholique, version Eàd : théologie fondamentale, introduction à l'histoire des religions, introduction à la philosophie, éthique, etc. Quant à la formation pastorale spécialisée, afin d'assurer une professionnalisation maximum, elle sera assurée conjointement entre un enseignant-chercheur de l'IPR et des acteurs de terrain.